



SANS LIMITE !

Le 18 Janvier 2024 en début d'après-midi, un détenu du QI classé « DPS » a un parloir !!!
tout commence dans la normalité

Mais lors de la ronde dite de « sécurité », l'agent aperçoit la visiteuse lui remettre un sandwich. C'est alors que le détenu passe coté famille afin de manger cette victuaille.

L'agent se permet d'aviser le détenu que l'action qu'il vient de faire est interdite et que chacun doit rester de son côté. Et faire entrer de la nourriture en détention est interdite !

Cette personne hébergée se permet de répondre en ces termes à l'agent :

« ICI IL N Y A PAS D'INTERDIT ! »



Aussitôt rendu compte à leur officier de secteur, le parloir sera arrêté et le détenu réintégrera sa cellule au QI . La suite du communiqué va s'avérer très dur pour les agents qui œuvrent sur le secteur des parloirs !

En effet ,**FO JUSTICE SEYSSES** apprendra que le CRI de l'agent sera classé sans suite !!
Comment peut-on faire cela avec les propos tenus par le détenu ?

La direction a-t-elle était frileuse du fait que le détenu est « DPS » ?si tel est le cas, faites lui un service à la carte !

FO JUSTICE SEYSSE SEYSSES a rencontré la directrice du secteur (mercredi) afin d'éclairer un peu tout cela ! Malheureusement, on en est ressorti lumière éteinte !!! en désaccord avec elle...

Madame la directrice, **FO JUSTICE SEYSSES** vous l'a clairement dit :

**IL EST ANORMAL QUE CE CRI AI ETE CLASSE SANS SUITE !
IL EST ANORMAL QUE LE PERMIS DE LA VISITEUSE N'AIT PAS ETE SUSPENDU !**



COMMENT LES AGENTS ONT-ILS PERCU CES ACTIONS DE LA DIRECTION ?

Simple la réponse.... aucune reconnaissance envers le travail qu'ils exécutent au quotidien et dans des conditions difficiles !

FO JUSTICE SEYSSES , il ne serait pas acceptable qu'une nouvelle décision de cet acabit se reproduise dans les jours qui viennent... Et que dire des doubles parloirs systématiques ????

FO JUSTICE SEYSSES demande que le travail effectué au sein de cette unité soit reconnu et soutenu par la direction avec les décisions en adéquation !

En tout cas, Chers collègues, vous pouvez compter sur **FO JUSTICE SEYSSES** pour défendre vos intérêts et soulever les dysfonctionnements rencontrés !

FO JUSTICE SEYSSES vous remercie et vous félicite pour le travail au quotidien. Ne lâchez pas !

Le bureau local FO JUSTICE SEYSSES

le 26 janvier 2024

